



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Versailles, le 15 mars 2013

Direction régionale des affaires
culturelles d'Ile-de-France

Service territorial de l'architecture
et du patrimoine des Yvelines

Affaire suivie par : Emilie BARLET
Tél. : 01.39.50.84.86
Courriel : marianne.chasles@culture.gouv.fr

Réf. : EB/ML D13-

L'architecte des bâtiments de France
Adjointe au Chef du Service territorial de
l'architecture et du patrimoine des Yvelines

à

Monsieur le Maire de Chavenay
1 place de l'église
78 450 Chavenay

Objet : Avant-projet de couverture de deux terrains de tennis.

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre nouvel avant-projet de couverture de deux courts de tennis, modifié à la suite de notre rendez-vous du 20 novembre 2012. Je tiens ici à m'excuser pour le délai de cette réponse très tardive.

Nous vous avons fait remarquer, lors de notre entretien, que l'intégration du projet présenté n'était pas assez travaillée, que celui-ci risquait de devenir un élément marquant du paysage de Chavenay, et ainsi, constituer une atteinte visuelle dommageable à l'harmonie générale de cette entrée de bourg.

Sur le nouveau projet reçu en décembre dernier, la toile tendue en partie haute est remplacée par un bardage bois ajouré, et l'entrée est déplacée afin de conserver les 4 arbres constituant un rideau végétal. Le bureau d'études a ainsi incorporé pour partie notre demande d'intégrer, autant que faire se peut, cette couverture dans son contexte environnant.

Il semblerait ainsi souhaitable, puisque seule la couverture de toile tendue blanche reste visible, d'envisager son remplacement par une toile tendue de couleur moins claire, un gris ou un blanc cassé, ou une autre couleur pastel.

Cela étant, cette dernière réserve ne vous empêche pas de déposer un permis de construire, nous pourrions éventuellement définir une couleur sur échantillons en phase chantier.

Je reste à votre disposition, ainsi qu'à celle de votre architecte, pour toute discussion complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'architecte des bâtiments de France
Adjointe au Chef du STAP des Yvelines
Emilie BARLET